

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 207**19 février 2004****SOMMAIRE**

Anyway, S.à r.l., Luxembourg	9933	Fortis L Capital S.A., Luxembourg	9933
Aristoteles S.A., Luxembourg	9924	FPY S.A., Luxembourg	9925
Aurodur Lux S.A., Luxembourg	9928	Garmond S.A., Luxembourg	9935
B & R, S.à r.l., Luxembourg	9927	GIP Invest S.A., Luxembourg	9916
Batichimie, S.à r.l., Luxembourg	9918	GIP Invest S.A., Luxembourg	9916
Batichimie-Travaux, S.à r.l., Luxembourg	9905	Globafin S.A.H., Luxembourg	9925
Beauritz S.A., Luxembourg	9930	Global Real Estate S.A., Luxembourg	9924
Becos, S.à r.l., Luxembourg	9921	Gold Wood Investments S.A., Luxembourg	9936
Beech International S.A., Luxembourg	9917	Grand Hôtel Billia Holding S.A., Luxembourg	9927
Bi.Ci.Di. International S.A., Luxembourg	9932	Grisu, S.à r.l., Luxembourg	9925
Bilbo S.A., Luxembourg	9920	Hazak Invest S.A., Luxembourg	9924
BOP S.A., Luxembourg	9908	I.T.G., International Travel Garden, S.à r.l., Luxembourg	9919
Bondani et Cie, S.à r.l., Luxembourg	9931	Idea Lux, S.à r.l., Remich	9932
Building Manufacturing Products S.A., Luxembourg	9918	INF Investments, S.à r.l., Luxembourg	9922
Businet Holding S.A., Luxembourg	9916	Inter Food S.A., Luxembourg	9898
Caros Investments S.A., Luxembourg	9929	International Trade Export Company, S.à r.l., Luxembourg	9897
Cemtur Holding S.A., Luxembourg	9934	J.P. Morgan Capital Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	9890
Chez Hamilton, S.à r.l., Luxembourg	9906	Jovialis, S.à r.l., Bertrange	9931
(La) Chouette (Immobilière) S.A., Luxembourg	9926	Kyros Investments S.A., Luxembourg	9933
Clifton International S.A., Luxembourg	9915	Larios Holding S.A., Luxembourg	9919
Compagnie de Floride S.A., Luxembourg	9926	Made 56 S.C.I., Pétange	9903
Compagnie Europe Participation S.A., Luxembourg-Kirchberg	9904	MeesPierson Investments (Luxembourg) S.A., Luxembourg	9921
Compagnie Europe Participation S.A., Luxembourg-Kirchberg	9904	Mercurey Holding S.A., Wiltz	9904
Costa Brava Property Investments, S.à r.l., Luxembourg	9922	Mercurey Holding S.A., Wiltz	9905
Dise S.A., Luxembourg	9918	Methusala S.A., Luxembourg	9924
East End S.A., Luxembourg	9891	(La) Milanèse, S.à r.l., Dudelange	9934
East End S.A., Luxembourg	9891	Mogeba, Light and Sound, S.à r.l., Sanem	9932
East End S.A., Luxembourg	9891	Molino Beverages Holding, S.à r.l., Luxembourg	9890
East End S.A., Luxembourg	9891	Molino Holding, S.à r.l., Luxembourg	9890
East End S.A., Luxembourg	9891	Montaigne Consulting, S.à r.l., Luxembourg	9892
East End S.A., Luxembourg	9891	Mosaic Line S.A., Dudelange	9908
Eco Electrica, S.à r.l., Luxembourg	9929	Mosaic Line S.A., Dudelange	9908
Etablissements Hoffmann-Schwall S.A., Alzingen	9919	Multifinance and Investment Holding S.A., Luxembourg	9931
Fabo Investments S.A., Luxembourg	9936	MY Funds, Sicav, Luxembourg	9921
Fiduciaire Albert Schiltz S.A., Luxembourg	9913	N.S.B., S.à r.l., Luxembourg	9928
Filuxa Holding S.A., Luxembourg	9922		

Nafta Finance, S.à r.l., Luxembourg	9923	Regina Holding S.A., Luxembourg	9927
Nafta Investments, S.à r.l., Luxembourg	9922	Regina Holding S.A., Luxembourg	9927
Nafta Trading International, S.à r.l., Luxembourg	9922	Retail Estates Luxembourg S.A., Luxembourg	9906
Nevis S.A., Luxembourg	9925	Retrofen, S.à r.l., Stadtbredimus	9930
Nordbau Immobilien S.A., Boxhorn	9926	Romed International S.A.H, Luxembourg	9935
Nova Editor S.A., Luxembourg	9924	Safag S.A.H., Luxembourg	9907
Olex S.A.	9926	Salagane Investments S.A., Luxembourg	9912
OvB Publishing, GmbH, Luxembourg	9920	Samir S.A., Luxembourg	9935
OvB Publishing, GmbH, Luxembourg	9920	Securitas DeMilo, S.à r.l., Luxembourg	9923
OvB Publishing, GmbH, Luxembourg	9920	Seldom S.A., Luxembourg	9925
OvB Publishing, GmbH, Schengen	9920	SIT Group S.A., Luxembourg	9905
P.P.P., S.à r.l., Howald-Hesperange	9909	Société de Réalisation et de Constructions Immobilières Luxembourg S.A., Luxembourg	9928
Patrifam S.A.H., Luxembourg	9934	Société Européenne d'Isolation S.A., Luxembourg	9917
Planzencenter J.P. Breininger City Concorde, S.à r.l., Bertrange	9931	Solvay Finance (Luxembourg) S.A., Luxembourg	9909
Pol S.A., Luxembourg	9906	Sterling Luxembourg (No.4), S.à r.l., Luxembourg	9913
Pro Sport S.A., Bertrange	9915	Technodent, S.à r.l. et Cie, S.e.c.s., Dudelange	9910
Quark Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	9930	Technodent, S.à r.l. et Cie, S.e.c.s., Dudelange	9912
R + F Menuiserie, S.à r.l., Kayl	9932	Thiser Holding S.A., Luxembourg	9923
R.I.C. S.A.H.	9929	TTI Participations S.A., Grevenmacher	9928
Ramley S.A., Luxembourg	9930		
Redov S.A.H., Luxembourg	9923		

MOLINO BEVERAGES HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée holding.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 51.054.

Monsieur Irial Finan a démissionné de son poste de gérant le 31 décembre 2003.

Pour MOLINO BEVERAGES HOLDING, S.à r.l.
Société à responsabilité limitée holding
SOFINEX S.A.
Société Anonyme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05476. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008051.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

MOLINO HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée Holding.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 36.274.

Monsieur Irial Finan a démissionné de son poste de gérant le 31 décembre 2003.

Pour MOLINO HOLDING, S.à r.l.
Société à responsabilité limitée holding
SOFINEX S.A.
Société Anonyme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05481. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008061.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

J.P. MORGAN CAPITAL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 78.868.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04550, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Signature.

(008304.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

EAST END S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 36.332.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05339, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Signature.

(007506.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

EAST END S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 36.332.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05340, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Signature.

(007514.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

EAST END S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 36.332.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05342, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Signature.

(007518.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

EAST END S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 36.332.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05343, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Signature.

(007528.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

EAST END S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 36.332.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05344, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Signature.

(007534.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

EAST END S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 36.332.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05346, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Signature.

(007535.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

MONTAIGNE CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 98.447.

STATUTES

In the year two thousand and four, on the sixteenth day of January.
Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

1.- Mr Stig Mårtensson, consultant, residing in Jakobsdalsgatan 19 421 68 Gothenburg (Sweden);
here represented by:

Mrs Beatriz Gonzalez Raposo, employee, with professional address in 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg,
by virtue of a proxy given in Gothenburg (Sweden), on December 20, 2003.

2.- Mrs Marita Mårtensson, builder, residing in Jakobsdalsgatan 19 421 68 Gothenburg (Sweden).
here represented by:

Mrs Beatriz Gonzalez Raposo, prenamed,
by virtue of a proxy given in Gothenburg (Sweden), on December 20, 2003.

The prenamed proxies, being signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing person, acting in the above-stated capacity, has requested the above notary to draw up the articles of incorporation of a limited liability company («société à responsabilité limitée») which the prenamed parties hereby form among themselves as follows:

Art. 1. Form

There is established by the appearing parties a «société à responsabilité limitée» (the «Company») governed by the law of 10th August, 1915, on commercial companies, as amended, and by the present articles of incorporation.

The Company is initially composed of several partners. The Company may however at any time be composed of a single partner, notably as a result of transfer(s) of shares, without this resulting into the liquidation of the Company.

Art. 2. Object

The company's main purpose is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any enterprises in any form whatsoever, as well as to the administration, management, control and development of those participations.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

In general the company may carry out any financial, commercial, industrial operations and any transactions in respect of real estate or moveable properties, it may as well take all measures to safeguard its rights and carry out any operations intended to favour and facilitate directly or indirectly the implementation or development of its purpose.

The company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

Art. 3. Name

The name of the Company is MONTAIGNE CONSULTING, S.à r.l.

Art. 4. Duration

The duration of the Company is unlimited.

The Company may be dissolved at any time by decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of partners, as the case may be.

Art. 5. Registered office

The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by decision of the management.

The management may also establish branches and subsidiaries, whether in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

Art. 6. Capital

The corporate capital is set at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (25.- EUR) each.

Art. 7. Amendment of the capital

The capital may at any time be amended by a decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of partners, as the case may be.

Art. 8. Rights and duties attached to the shares

Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of partners.

If the Company is composed of a single partner, the latter exercises all powers which are granted by law and the articles of incorporation to all the partners.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the articles of incorporation of the Company and the resolutions of the single partner or the general meeting of partners.

The creditors or successors of the single partner or of any of the partners may in no event, for whatever reason, request that seals be affixed on the assets and documents of the Company or an inventory of assets be ordered by court; they must, for the exercise of their rights, refer to the Company's inventories and the resolutions of the single partner or the general meeting of partners, as the case may be.

Art. 9. Indivisibility of shares

Each share is indivisible insofar as the Company is concerned.

Co-owners must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

Art. 10. Transfer of shares

If the Company is composed of one single partner, said single partner may transfer freely its shares.

If the Company is composed of several partners, the shares may be transferred freely amongst partners.

In this same scenario, the shares may only be transferred amongst living persons to non-partners with the authorisation of the general meeting of partners representing at least three quarters of the capital.

Art. 11. Formalities

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal.

Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company in accordance with Article 1690 of the Civil Code.

Art. 12. Incapacity, bankruptcy or insolvency of a partner

The incapacity, bankruptcy or insolvency or any other similar event affecting the single partner or any of the partners does not put the Company into liquidation.

Art. 13. Manager(s)

The Company is managed and administered by one or several Managers, who may be Shareholders or non-Shareholders.

While appointing the Manager(s), the sole Shareholder or the Shareholders, as the case may be, set(s) their number, the duration of their tenure and the powers and competence of the Managers.

Managers are eligible for re-election.

The sole Shareholder or, as the case may be, the Shareholders may decide to remove a Manager, with or without cause.

Each Manager may as well resign.

The sole Shareholder or, as the case may be, the Shareholders decide(s) upon the compensation of each Manager.

Art. 14. Powers of the manager(s)

The manager(s) has (have) the broadest powers to carry out any act of administration, management or disposal concerning the Company, whatever the nature or size of the operation, provided that it falls within the object of the Company. He (They) has (have) the social signature and is (are) empowered to represent the Company in court either as plaintiff or defendant.

The Manager(s) may delegate special power or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by the Manager(s).

Art. 15. Events affecting the manager(s)

The death, incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting a manager, as well as its resignation or removal for any cause does not put the Company into liquidation.

Creditors, heirs and successors of a manager may in no event have seals affixed on the assets and documents of the Company.

Art. 16. Liability of the managers

No manager commits itself, by reason of its functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. It is only liable for the performance of its duties.

Art. 17. Representation of the Company

The Company is in all circumstances bound by the single signature of the sole manager or in case of several managers by the single signature of each manager or by the sole signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Manager(s), within the limit of such power. Each of the Managers is empowered to represent the Company in court either as plaintiff or defendant.

Art. 18. General meetings of partners

If the Company is composed of one single partner, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of partners.

Articles 194 to 196 and 199 of the law of August 10th, 1915, are not applicable to that situation.

If the Company is composed of several partners, the decisions of the partners are taken in a general meeting of partners or by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the management to the associates by registered mail.

In this latter case, the associates are under the obligation to, within a delay of fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Art. 19. Decisions

The decisions of the single partner or of the general meeting of partners, as the case may be, are documented in writing, recorded in a register and kept by the management at the registered office of the Company. The documents evidencing the votes cast in writing as well as the proxies are attached to the minutes.

Art. 20. Financial year

The financial year begins on the first day of January of each year and ends on the thirty-first day of December the same year.

Art. 21. Balance-sheet

Each year, on the thirty-first day of December, a general inventory of the assets and liabilities of the Company and a balance-sheet summarizing this inventory will be drawn up. Each partner or his attorney-in-fact carrying a written proxy may obtain at the registered office communication of the said inventory and balance-sheet.

Art. 22. Allocation of profits

The credit balance of the Company stated in the annual inventory, after deduction of overhead, depreciation and provisions represents the net profit of the financial year.

Five per cent of the net profit is deducted and allocated to the legal reserve fund; this allocation will no longer be mandatory when the reserve amounts to ten percent of the capital.

The remaining profit is allocated by decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of partners, as the case may be.

Art. 23. Dissolution, liquidation

In case of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried on by one or several liquidators who may, but need not be partners, appointed by the single partner or the general meeting of partners, who shall determine their powers and their compensation.

Art. 24. Matters not provided

All matters not specifically governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10th August, 1915 on commercial companies, as amended.

Subscription and payment

Thereupon now appeared Mrs Beatriz Gonzallez Raposo, prenamed, acting in her here above-mentioned capacity, declared to subscribe and pay up the issued shares as follows:

Associates	Subscribed capital	Number of shares	Paid in capital
1) Mr Stig Mårtensson, prenamed	EUR 6,250.-	250	EUR 6,250.-
2) Mrs Marita Mårtensson, prenamed	EUR 6,250.-	250	EUR 6,250.-

Proof of such payments has been given to the undersigned notary.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand one thousand three hundred and sixty euro.

Transitory Provisions

The first financial year will begin on the date of formation of the Company and will end on December 31, 2004.

Extraordinary general meeting

The above-named parties, through their both proxy-holders, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and have adopted the following resolutions by unanimous vote:

1.- The number of the managers is set at two (2), and the following managers are elected for an unlimited duration, with the powers set forth in article fourteen (14) of the articles of incorporation of the Company.

- a) Mr Stig Mårtensson, consultant, residing in Jakobsdalsgatan 19 421 68 Gothenburg (Sweden);
- b) Mrs Marita Mårtensson, builder, residing in Jakobsdalsgatan 19 421 68 Gothenburg (Sweden).

The Company is in all circumstances bound by the single signature of each manager.

2.- The address of the company is set at 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by their surnames, first names, civil status and residences, said appearing persons signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le seize janvier.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Stig Mårtensson, consultant, demeurant à Jakobsdalsgatan 19 421 68 Gothenburg (Suède),

ici représenté par:

Madame Beatriz Gonzalez Raposo, employée, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Gothenburg (Suède), le 20 décembre 2003;

2.- Madame Marita Mårtensson, entrepreneur, demeurant à Jakobsdalsgatan 19 421 68 Gothenburg (Suède),

ici représentée par:

Madame Beatriz Gonzalez Raposo, prénommée,

en vertu d'une procuration donnée à Gothenburg (Suède), le 20 décembre 2003.

Les prédites procurations, après avoir été signées ne varietur par la personne comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Laquelle personne comparante, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée que les parties prémentionnées vont constituer entre elles:

Art. 1^{er}. Forme

Entre les propriétaires des parts ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée (la «Société») qui est régie par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

La société comporte initialement plusieurs associés. Elle peut cependant à toute époque, comporter un seul associé, par suite, notamment, de cession ou transmission desdites parts, sans que cela n'entraîne la dissolution de la Société.

Art. 2. Objet

L'objet principal de la société est la réalisation de toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Généralement la société peut réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation ou l'extension de son objet social.

La société prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

Art. 3. Dénomination

La Société prend la dénomination sociale de MONTAIGNE CONSULTING, S.à r.l.

Art. 4. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou par résolution adoptée par l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 5. Siège social

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de la gérance.

La gérance peut pareillement établir des filiales et des succursales aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Capital social

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune.

Art. 7. Modification du capital social

Le capital social pourra à tout moment être modifié, moyennant décision de l'associé unique ou résolution adoptée par l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 8. Droits et obligations attachés aux parts sociales

Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et à une voix à l'assemblée générale des associés.

Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi et les statuts à la collectivité des associés.

La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés.

Les créanciers ou ayants droit de l'associé unique ou de l'un des associés ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'opposition des scellés sur les biens et documents de la Société, ni faire procéder à aucun inventaire judiciaire des actifs sociaux; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 9. Indivisibilité des parts sociales

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenues de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun choisi parmi eux ou en dehors d'eux.

Art. 10. Cession de parts

Si la Société est composée d'un associé unique, ledit associé unique peut librement céder ses parts.

Si la Société est composée d'une pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Dans ce même scénario, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 11. Formalités

La cession de parts sociales doit être constatée par un acte notarié ou sous seing privé.

De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la Société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Art. 12. Incapacité, faillite ou déconfiture d'un associé

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire de l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 13. Le(s) gérant(s)

La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs Gérants, associé(s) ou non.

Lors de la nomination du ou des Gérant(s), l'Associé unique ou l'Assemblée Générale des Associés, selon le cas, détermine leur nombre, la durée de leur fonction et les pouvoirs et compétences des Gérants.

Le ou les Gérant(s) sont rééligible(s).

L'Associé unique ou, selon le cas, les Associés peu(ven)t décider de révoquer un Gérant avec ou sans motif.

Chaque Gérant peut également démissionner.

L'Associé unique ou les Associés, selon le cas, décide(nt) de la rémunération de chaque Gérant.

Art. 14. Pouvoirs des gérants

Le(s) Gérant(s) a(ont) les pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la Société, quelle que soit la nature ou l'importance des opérations, à condition qu'elles rentrent dans l'objet de la Société. Il(s) a(ont) la signature sociale et le pouvoir de représenter la Société en justice soit en demandant soit en défendant.

Le(s) Gérant(s) peu(ven)t déléguer des pouvoirs spécifiques ou des procurations ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents choisis par le(s) Gérant(s).

Art. 15. Événements atteignant les gérants

Le décès, l'incapacité, la faillite, la déconfiture ou tout événement similaire affectant le gérant, de même que sa démission ou sa révocation pour quelque motif que ce soit, n'entraînent pas la dissolution de la Société.

Les créanciers, héritiers et ayants cause d'un gérant ne peuvent en aucun cas faire apposer les scellés sur les biens et documents de la Société.

Art. 16. Responsabilité des gérants

Le gérant ne contracte, en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui pour le compte de la Société. Il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 17. Représentation de la Société

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant unique ou lorsqu'ils sont plusieurs par la signature individuelle de chaque gérant ou par la signature individuelle de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été délégués par le(s) gérant(s) dans la limite de ces pouvoirs. Chacun des gérants est autorisé à représenter la Société en justice comme défendeur ou demandeur.

Art. 18. Assemblée générale des associés

Lorsque la société ne comporte qu'un associé unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés. Dans ces cas les articles 194 à 196 ainsi que 199 de la loi du 10 août 1915 ne sont pas applicables.

En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives sont prises lors d'une assemblée générale des associés ou par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par la gérance aux associés par lettre recommandée.

Dans ce dernier cas, les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

Art. 19. Décisions

Les décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas, seront établies par écrit et consignées dans un registre tenu par la gérance au siège social. Les pièces constatant les votes des associés, ainsi que les procurations seront annexées aux décisions écrites.

Art. 20. Année sociale

L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et finit le trente et un décembre de la même année.

Art. 21. Bilan

Chaque année, le trente et un décembre, il sera dressé un inventaire général de l'actif et du passif de la société et un bilan résumant cet inventaire.

Chaque associé ou son mandataire muni d'une procuration écrite pourront prendre au siège social communication desdits inventaire et bilan.

Art. 22. Répartition des bénéfices

Les produits de la Société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de l'exercice.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'une réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve a atteint le dixième du capital social.

Le surplus recevra l'affectation que lui donnera l'associé unique ou, selon le cas, l'assemblée générale des associés.

Art. 23. Dissolution, liquidation

Lors de la dissolution de la Société, pour quelque cause et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés, selon le cas, par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 24. Disposition générale

Toutes les matières qui ne seraient pas régies par les présents statuts seraient régies conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Souscription et paiement

Ensuite a comparu Madame Beatriz Gonzalez Raposo, prénommée, agissant dans sa susdite qualité, et a déclaré souscrire et libérer les parts sociales émises comme suit:

Associés	Capital souscrit	Nombre de parts sociales	Libération
1) Monsieur Stig Mårtensson, prénommé	EUR 6.250,-	250	EUR 6.250,-
2) Madame Marita Mårtensson, prénommée	EUR 6.250,-	250	EUR 6.250,-

Preuve de cette libération a été donnée au notaire soussigné.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2004.

Coût, évaluation

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille trois cent soixante euros.

Assemblée générale extraordinaire

Les associés prénommés se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité des voix ils ont pris les résolutions suivantes:

1.- Le nombre de gérants est fixé à deux et les gérants suivants sont nommés pour une durée illimitée, avec les pouvoirs prévus à l'article quatorze (14) des statuts de la Société.

a) Monsieur Stig Mårtensson, consultant, demeurant à Jakobsdalsgatan 19 421 68 Gothenburg (Suède);

b) Madame Marita Mårtensson, entrepreneur, demeurant à Jakobsdalsgatan 19 421 68 Gothenburg (Suède).

La société est valablement engagée par la signature individuelle de chaque gérant.

2.- L'adresse du siège social est fixée au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la personne comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande de la même personne comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée à la personne comparante connue du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, la même personne comparante a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: B. Gonzalez Raposo, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 janvier 2004, vol. 883, fol. 6, case 2. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 23 janvier 2004.

J.-J. Wagner.

(008838.3/239/353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

INTERNATIONAL TRADE EXPORT COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 29.391.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07593, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(007373.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

INTER FOOD S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 98.449.

—
STATUTES

In the year two thousand and four, on the thirteenth day of January.
Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Luxembourg).

There appeared:

1.- LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., in abbreviation INTERCONSULT, a «société anonyme» governed by Luxembourg law, established and having its registered office in L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix, represented by:

a) Ms Danielle Caviglia, Jurist, with professional address in 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;

b) Mr Jean-Marc Debaty, Company Director, with professional address in 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg; both acting in their capacity as managers of said company and validly authorized to engage the company by their joint signature.

2.- Mr Federigo Cannizzaro, Jurist, with professional address in 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Such appearing parties, acting in the hereabove stated capacities, have drawn up the following articles of a joint stock company which they intend to organize among themselves.

Name - Registered office - Duration - Object - Capital

Art. 1. There is hereafter formed a Luxembourg joint stock company (société anonyme) under the name of INTER FOOD S.A.

Art. 2. The registered office is in Luxembourg City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered offices may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The corporation shall have as its business purpose the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, the possession, the administration, the development and the management of its portfolio.

The corporation may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises and may render any assistance by way of loan, guarantees or otherwise to subsidiaries or affiliated companies. The corporation may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds.

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, movable or immovable, commercial and industrial operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at thirty-two thousand Euro (32,000.- EUR) represented by one hundred (100) shares with a par value of three hundred and twenty Euro (320.- EUR) each.

The shares are in registered or bearer form, at the option of the shareholders, subject to the restriction foreseen by law.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

The subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Board of directors and statutory auditors

Art. 6. The company is administered by a board of not less than three members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting of shareholders and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

Art. 7. The board of directors chooses among its members a chairman. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted with the restriction that a director can only represent one of his colleagues.

The directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, telex or telefax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

Art. 8. Decisions of the board are taken by an absolute majority of the members present or represented. In case of an equality of votes, the chairman has a casting vote.

Art. 9. The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 10. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest. All powers not expressly reserved to the general shareholders' meeting by the law, or by the present articles of incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

Art. 11. The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders of the company. The delegation to a member of the board is subject to a previous authorization of the general meeting of shareholders.

Art. 12. Towards third parties, the company is in all circumstances committed either by the joint signatures of two (2) directors or by the individual signature of the delegate of the board acting within the limits of his powers.

In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

Art. 13. The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration.

The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years.

General meeting

Art. 14. The general meeting represents the whole body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation. The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

Art. 15. The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the second Friday in the month of June of each year at 10.30 a.m.

If such day is a holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. The directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing twenty percent of the company's share capital.

Art. 17. Each share entitles to the casting of one vote. The company will recognize only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the company.

Business year - Distribution of profits

Art. 18. The business year begins on first day of January and ends on thirty-first day of December the same year.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

Art. 19. At least five per cent of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten per cent of the subscribed capital.

The remaining balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortization of the capital, without reducing the corporate capital.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers.

General dispositions

Art. 21. The law of August 10, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these articles of incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31, 2004.

The first annual general meeting shall be held in 2005.

The first directors and the first auditor(s) are elected by the extraordinary general shareholders' meeting that shall take place immediately after the incorporation of the company.

Subscription and payment

The shares have been subscribed to as follows:

1.- LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., in abbreviation INTERCONSULT, prenamed, ninety-nine shares	99
2.- Mr Federigo Cannizzaro, prenamed, one share	1
Total: one hundred shares	100

The subscribed shares have been entirely paid up in cash so that the company has now at its free disposal the amount of thirty-two thousand Euro (32,000.- EUR) as was certified to the undersigned who expressly states this.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in art. 26 of the law on commercial companies of August 10th, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately fixed at one thousand nine hundred euro.

Extraordinary general meeting

The above-named parties, acting in the hereabove stated capacities, representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

First resolution

The number of directors is fixed at three (3).

The following have been elected as directors, their mandate expiring at the general meeting which will be called to deliberate on the accounts as of 2008.

- 1) Mr Alexis Kamarowsky, Company Director, with professional address in 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;
- 2) Mr Federigo Cannizzaro, Jurist, with professional address in 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;
- 3) Mr Jean-Marc Debaty, Company Director, with professional address in 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Second resolution

The number of statutory auditors is fixed at one (1).

The following has been appointed as statutory auditor, his mandate expiring at the general meeting which will be called to deliberate on the accounts as of 2008.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., in abbreviation INTERCONSULT, a «société anonyme» governed by Luxembourg law, established and having its registered office in 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg (R. C. Luxembourg, section B, numéro 40.312).

Third resolution

The company's registered office is located at 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Fourth resolution

The board of directors is authorized to delegate the daily management to one or several of its members.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who has personal knowledge of the English language, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in the English language, followed by a translation into French, the English version being prevailing in case of divergences between the English and the French text.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le treize janvier.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

Ont comparu:

1.- LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., en abrégé INTERCONSULT, une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix, représentée aux fins des présentes par:

- a) Mademoiselle Danielle Caviglia, Juriste, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;
- b) Monsieur Jean-Marc Debaty, Administrateur de Sociétés, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;

les deux agissant en leurs qualités d'administrateurs de ladite société et habilités à l'engager valablement par leur signature conjointe.

2.- Monsieur Federigo Cannizzaro, Juriste, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Lesquelles personnes comparantes, ès qualités qu'elles agissent, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de INTER FOOD S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés filiales ou affiliées. La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de son objet.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à trente-deux mille Euros (32.000,- EUR) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent vingt Euros (320,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, sous réserve des restrictions prévues par la loi.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le deuxième vendredi du mois de juin de chaque année à dix heures trente.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au (x) commissaire (s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2004.

2.- La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2005.

Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire suivant immédiatement la constitution de la société.

Souscription et paiement

Les actions ont été souscrites comme suit:

1.- LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., en abrégé INTERCONSULT, prénommée, qua-	99
tre-vingt-dix-neuf actions	
2.- Monsieur Federigo Cannizzaro, prénommé, une action	1
Total: cent actions	100

Les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente-deux mille Euros (32.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

Constataion

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à mille neuf cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les personnes comparantes, ès qualités qu'elles agissent, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3).

Sont appelés aux fonctions d'administrateur, leur mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2008:

- 1) Monsieur Alexis Kamarowsky, Directeur de Société, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;
- 2) Monsieur Federigo Cannizzaro, Juriste, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;
- 3) Monsieur Jean-Marc Debaty, Administrateur de Société, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Deuxième résolution

Le nombre de commissaires est fixé à un (1).

Est appelée aux fonctions de commissaire, son mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2008:

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., en abrégé INTERCONSULT, une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg (R. C. Luxembourg, section B, numéro 40.312).

Troisième résolution

Le siège social de la société est établi au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Quatrième résolution

L'assemblée autorise le conseil d'administration à nommer parmi ses membres un ou plusieurs administrateurs-délégués.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur la demande des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française, la version anglaise devant sur la demande des mêmes personnes comparantes faire foi en cas de divergences avec la version française.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue du pays aux personnes comparantes, connues du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, elles ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: D. Caviglia, J.-M. Debaty, F. Cannizzaro, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 janvier 2004, vol. 881, fol. 100, case 4. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Delvaux, le 23 janvier 2004.

J.-J. Wagner.

(008840.3/239/337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

MADE 56 S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-4717 Pétange, 56, rue d'Athus.

Cession de parts

Monsieur Vincent Debbaut, licencié en sciences géologiques et minéralogiques, demeurant à L-8015 Strassen, 15, rue des Carrefours,

déclare céder et abandonner

à Monsieur Darwin Martinis, gérant de société, demeurant à L-1243 Luxembourg, 4, rue Félix de Blochausen, ce acceptant,

quarante-neuf (49) parts sociales de la société civile immobilière MADE 56 S.C.I., ayant son siège social à L-4717 Pétange, 56, rue d'Athus.

Pour le prix de quarante neuf mille francs (49.000,-), lequel montant Monsieur Vincent Debbaut reconnaît avoir reçu de Monsieur Darwin Martinis, ce dont il consent bonne et valable quittance et décharge.

Le cessionnaire entrera en jouissance des parts sociales cédées et en supportera toutes les charges et obligations à partir de ce jour, le cédant les subrogeant dans ses droits.

Fait en trois exemplaires originaux.

Pétange, le 31 décembre 1996.

D. Martinis / V. Debbaut.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05727. – Reçu 75 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007862.5/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

COMPAGNIE EUROPE PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 42.571.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03995, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 décembre 2003.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(007350.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

COMPAGNIE EUROPE PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 42.571.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03997, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 décembre 2003.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(007355.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

**MERCUREY HOLDING, Société Anonyme,
(anc. Société Anonyme Holding).**

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 5.401.

L'an deux mille trois, le trente décembre.

Par-devant Nous Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding établie à Luxembourg sous la dénomination de MERCUREY HOLDING, R.C. Diekirch B 5.401, ayant son siège social à Wiltz, constituée suivant acte reçu par Maître Martine Decker, alors notaire de résidence à Wiltz, en date du 12 octobre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 940 du 9 décembre 1999.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu par des résolutions prises par une assemblée générale extraordinaire tenue sous seing privé le 16 mai 2001, dont un extrait du procès-verbal a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 766 du 21 mai 2002.

La séance est ouverte à dix-huit heures sous la présidence de Mademoiselle Julia Gashkova, employée privée, avec adresse professionnelle au 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Mademoiselle la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Mademoiselle la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Changement de l'objet social de la Société de celui de société holding 1929 en celui de société pleinement imposable.

2. Modification subséquente des articles 1 et 4 des statuts.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Mademoiselle la Présidente et après s'être reconnue régulièrement constituée, aborde les points précités de l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer l'objet de la Société de celui de société holding 1929 en celui de société pleinement imposable.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, les articles 1 et 4 des statuts sont modifiés pour avoir désormais la teneur suivante:
 «**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de MERCUREY HOLDING.»

«**Art. 4.** La Société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix-huit heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé J. Gashkova, F. Stolz-Page, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, vol. 19CS, fol. 94, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2004.

A. Schwachtgen.

(900396.3/230/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 janvier 2004.

MERCUREY HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 5.401.

Statuts coordonnés, suivant l'acte n° 1909 du 30 décembre 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(900397.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 janvier 2004.

SIT GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 37, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 65.305.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02169, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

HLB FISOGEST S.A.

Signature

(007620.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

BATICHIMIE-TRAVAUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 375.000,- EUR.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 22, rue de Cessange.

R. C. Luxembourg B 37.177.

EXTRAIT

M. Johny Thielen, résidant à 23, rue Mathias Weistroffer, L-1898 Kockelscheuer et M. Christophe Wagner, résidant à 15, rue de la Fontaine, L-4447 Soleuvre, ont démissionné de leur fonction de gérant, le 10 décembre 2003, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BATICHIMIE-TRAVAUX, S.à r.l.

J.-M. Schmit

Avocat

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04797. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007888.3/267/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

POL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 51.887.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 décembre 2003

Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, demeurant au 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01934. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007379.3/655/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

CHEZ HAMILTON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 114, rue de Rollingergrund.
R. C. Luxembourg B 62.505.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02161, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

HLB FISOGEST S.A.

Signature

(007627.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

RETAIL ESTATES LUXEMBURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 45.278.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 14 janvier 2004, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

L'assemblée générale accepte la démission des administrateurs M. Dirk Adriaenssen et M. Guy Torrekens avec effet au 31 décembre 2003.

Deuxième résolution

En leur remplacement, l'assemblée générale décide de nommer aux fonctions d'administrateur à partir du 1^{er} janvier 2004:

- LEISURE DEVELOPMENT SINT-NIKLAAS S.A., siège à 2970 Schilde, Rode Dreef 4, n° 475.769.756;

- SNOWDONIA S.A., siège à 9831 Sint-Martens-Latem, Lindenpark 2, n° 451.446.710.

Les mandats des administrateurs nouvellement nommés sont fixés pour une durée de 5 ans.

Monsieur Jan de Nys reste administrateur, son mandat s'achèvera avec celui de ses collègues nouvellement nommés le 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RETAIL ESTATES LUXEMBURG S.A.

L.M.C. GROUP S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04301. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007965.3/744/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

SAFAG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 41.088.

L'an deux mille trois, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding SAFAG S.A., avec siège social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, inscrite au R.C. Luxembourg sous la section B et le numéro 41.088, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, le 6 juillet 1988, publié au Mémorial C de 1988, page 12447.

L'assemblée est présidée par Monsieur Pierre Lentz, employé privé, 5, bd de la Foire, Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Alexia Uhl, employée privée, 5, bd de la Foire, Luxembourg.

L'assemblée désigne comme scrutateur Madame Véronique Schmickrath, employée privée, 5, bd de la Foire, Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Increase of capital by transforming into share capital an amount of EUR 2,110,000.- out of undistributed profits in order to raise it from EUR 2,500,000.- to 4,610,000.- with issuance of 84,400 new shares.

2. Amendment of the first paragraph of article five of the by-laws, which henceforth will read as follows:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à EUR 4.610.000,- (quatre millions six cent dix mille euros) représenté par 184.400 (cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent) actions d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune».

II. Que suivant la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social souscrit, sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, qui peut en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité et par vote séparé, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée des actionnaires décide d'augmenter le capital social par incorporation des résultats reportés à concurrence d'un montant de EUR 2.110.000,- (deux millions cent dix mille euros),

en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de EUR 2.500.000,- (deux millions cinq cent mille euros) à EUR 4.610.000,- (quatre millions six cent dix mille euros),

par la création et l'émission de 84.400 (quatre-vingt-quatre mille quatre cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) par action, émises au pair et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes, à attribuer gratuitement aux actionnaires actuels en proportion de leur quote-part détenue dans le capital, le conseil d'administration avisant équitablement en cas de rompus,

augmentation souscrite par les actuels actionnaires de la société, plus amplement renseignés sur la prédite liste de présence, au prorata des actions détenues dans la société avant la prédite réduction de capital, ici représentés par Monsieur Pierre Lentz, préqualifié, en vertu des prédites procurations annexées à la susdite liste de présence.

La preuve de l'existence des «résultats reportés» de la société susceptibles d'être incorporés au capital social a été rapportée au notaire instrumentant par un bilan clos au 31 décembre 2002, ainsi qu'une situation intermédiaire au 31 octobre 2003.

*Deuxième résolution*L'assemblée générale, suite à la résolution qui précède, décide de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur nouvelle suivante:

«Le capital souscrit est fixé à EUR 4.610.000,- (quatre millions six cent dix mille euros) représenté par 184.400 (cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent) actions d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune».

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la société ou être mis à sa charge, est estimé approximativement à EUR 2.500,-.

Les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: P. Lentz, A. Uhl, V. Schmickrath, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, vol. 19CS, fol. 92, case 10.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

J. Delvaux.

(008445.3/208/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

BOP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 54.607.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 15 décembre 2003

- Acceptation de la démission des administrateurs en fonction et du commissaire.

- Décharge aux administrateurs et commissaires sortants.

- Nomination d'un nouveau conseil composé de M. Lionel Argence-Lafon, 28, rue Poincaré, L-2342 Luxembourg; M. Christophe Poinot, 41, rue du Colonel Fabien, F-57300 Hagondange et M. Carlo Reding, 5, rue d'Amsterdam, L-1126 Luxembourg pour 6 années.

- Nomination d'un nouveau commissaire, Monsieur Jean-Marie Gérard Raulet, 87, rue du Dauphiné, F-54400 Cosnes-et-Romain pour 6 années.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2003, réf. LSO-AL04707. — Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007690.3/592/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

MOSAIC LINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3510 Dudelange, 17, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 65.654.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05707, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Signature.

(008288.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

MOSAIC LINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3510 Dudelange, 17, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 65.654.

Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 4 juillet 2003

Résolutions

1-4) Après lecture du rapport du conseil d'administration et explication du bilan fait par M. De Andrade

Après lecture de son rapport par M. Apolinario Vasco, certifiant la bonne tenue des comptes, les bilans et comptes pertes et profits sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée générale.

5) Le résultat de l'exercice est reporté au compte pertes et profits.

6) Par votes spéciaux, l'assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour leur mandat de l'exercice 2002.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée, après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le secrétaire et le scrutateur.

Signature / Signature /Signature

Le président / le secrétaire / le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05705. — Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008289.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

P.P.P., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1274 Howald-Hesperange, 30, rue des Bruyères.

R. C. Luxembourg B 74.865.

Société à responsabilité limitée constituée par acte par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 23 mars 2000 publiée au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 872, vol. 849, fol. 19, 156 pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (17922/239/140).

Cession de parts sociales

Monsieur Raphael Goacchino Provenzano, conducteur d'engins, demeurant à L-4490 Belvaux, 67, rue de l'Usine, déclare par les présentes céder et transporter, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, la totalité de ses parts sociales, soit 10 parts sociales à Monsieur Franco Provenzano, commerçant, demeurant à F-57390 Audun-le-Tiche, 2, rue Napoléon 1^{er}, qui accepte, moyennant le prix global de mille deux cent quarante euros (1.240,-), somme que le cédant reconnaît avoir reçu du cessionnaire, ce dont bonne et valable quittance.

Le cessionnaire se trouve subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir de ce jour.

Le cessionnaire participe aux bénéfices à partir de ce jour, et à concurrence du nombre de parts sociales détenues.

Le cessionnaire déclare connaître parfaitement les statuts et la situation financière de la société et renonce à toute garantie de la part du cédant.

Monsieur Alain Platini, agissant en sa qualité d'associé déclare renoncer à son droit de préemption et approuve les susdites cessions de parts.

Monsieur Franco Provenzano, commerçant, demeurant à F-57390 Audun-le-Tiche, 2, rue Napoléon 1^{er}, agissant en sa qualité de gérant unique de la société, déclare tenir au nom de la société les susdites cessions de parts sociales comme significées.

Le 20 janvier 2004.

R. G. Provenzano / F. Provenzano / F. Provenzano / A. Platini

Le cédant / Le cessionnaire / Le gérant / Associé

Suite à des cessions de parts sociales dûment approuvées par les associés et régulièrement significées à la société, le capital fixé à 12.400,- EUR représenté par cent parts sociales entièrement souscrites et libérées, se répartit comme suit:

Monsieur Franco Provenzano, gérant de société, demeurant à Audun-le-Tiche (France), 2, rue Napoléon 1 ^{er}	55
Monsieur Alain Platini, associé, demeurant à Crusnes (France), 12, Lotissement Dame Blanche	45
Total: cent parts sociales	100

Howald-Hesperange, le 23 mars 2000.

Pour extrait conforme

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04884. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(007695.3/000/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

SOLVAY FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 39.650.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2003,

les mandats des administrateurs:

Monsieur Christian Trochert, directeur, 33 rue du Prince Albert, B-1050 Bruxelles,

Monsieur Emiel Mes, directeur financier, 33 rue du Prince Albert, B-1050 Bruxelles,

Monsieur Gérard Birchen, employé privé, 59 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur René Degreve, directeur financier central, 33 rue du Prince Albert, B-1050 Bruxelles,

Monsieur Paul Wolff, ingénieur commercial, 27 Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

Monsieur Edward Bruin, maître en droit, 59 Boulevard Royal, L-2249 Luxembourg,

ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Le mandat du Commissaire aux Comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Luxembourg, le 14 janvier 2004.

Pour SOLVAY FINANCE (LUXEMBOURG) S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04460. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008034.3/029/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

TECHNODENT, S.à r.l. ET CIE, Société en commandite simple.

Siège social: L-3441 Dudelange, 95, avenue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 19.549.

L'an deux mille quatre, le quatorze janvier.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- Monsieur Germain Becker, médecin-dentiste, demeurant professionnellement à Dudelange, agissant en son nom personnel en qualité d'associé.

2.- Monsieur Gérard Decker, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en son nom personnel en qualité d'associé.

Les prénommés sub 1.- et 2.-) agissant également en leur qualité de mandataires spéciaux des quatre associés suivants:

a) Monsieur Marc Stahl, médecin-dentiste, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration datée du 10 novembre 2003;

b) Monsieur Romain Blum, médecin-dentiste, demeurant professionnellement à Echternach, en vertu d'une procuration datée du 11 novembre 2003;

c) Monsieur Claude Kremer, médecin-dentiste, demeurant professionnellement à Wasserbillig, en vertu d'une procuration datée du 10 novembre 2003;

d) Monsieur Paul Nilles, médecin-dentiste, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration datée du 11 novembre 2003.

Lesquelles procurations après avoir été signées ne varietur par les comparants ès-qualités qu'ils agissent et par le notaire instrumentant demeureront annexées aux présentes pour être soumises ensemble aux formalités de l'enregistrement.

3.- La société à responsabilité limitée TECHNODENT, société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-3441 Dudelange, 95, avenue Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce à Luxembourg sous le numéro B 19.548, plus amplement décrites ci-après,

ici représentée par deux membres de son comité de gérance qui peuvent engager en toutes circonstances ladite société par leurs signatures conjointes, tel qu'il résulte de l'article 10 des statuts savoir:

- Monsieur Germain Becker, médecin-dentiste, demeurant professionnellement à Dudelange.

- Monsieur Gérard Decker, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en sa qualité d'associée et d'associée commanditée de la société TECHNODENT, S.à r.l. ET CIE, société en commandite simple ci-après décrites.

4.- Madame Brit Schlussnuss, médecin-dentiste, demeurant professionnellement à Dudelange, agissant en son nom personnel en qualité de nouveau associé.

5.- Monsieur Claude Riehl, mécanicien-dentiste, demeurant professionnellement à Dudelange, agissant en son nom personnel en qualité de nouveau associé.

6.- Monsieur Patrick Biesmans, maître mécanicien-dentiste, demeurant professionnellement à Dudelange, agissant en son nom personnel en qualité de nouveau associé.

Lesquels comparants ès-qualités qu'ils agissent déclarent être les seuls associés dans ladite société dénommée TECHNODENT, S.à r.l. ET CIE, société en commandite simple, ayant son siège social à L-3441 Dudelange, 95, avenue Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce à Luxembourg sous le numéro B 19.549,

société constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Dudelange, en date du 30 juin 1982, publié au Mémorial C numéro 239 du 6 octobre 1982.

Les statuts de la société ont été modifiés:

- suivant acte reçu par Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 14 décembre 1983, publié au Mémorial C numéro 24 du 26 janvier 1984;

- suivant acte reçu par le même notaire en date du 8 mai 1985, publié au Mémorial C numéro 176 du 18 juin 1985;

- suivant acte reçu par le même notaire en date du 20 juillet 1988, publié au Mémorial C numéro 270 du 10 octobre 1988.

pour laquelle agit son gérant et associé commandité, qui peut l'engager par sa respectivement ses signature(s) tel qu'il résulte de l'article 11 des statuts, à savoir la société à responsabilité limitée TECHNODENT, société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-3441 Dudelange, 95, avenue Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce à Luxembourg sous le numéro B 19.548,

société constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Dudelange, en date du 30 juin 1982, publié au Mémorial C numéro 239 du 6 octobre 1982.

Les statuts de la société ont été modifiés:

- suivant acte reçu par Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 14 décembre 1983, publié au Mémorial C numéro 24 du 26 janvier 1984;

- suivant acte reçu par le même notaire en date du 8 mai 1985, publié au Mémorial C numéro 176 du 18 juin 1985;

- suivant acte reçu par le même notaire en date du 20 juillet 1988, publié au Mémorial C numéro 270 du 10 octobre 1988.

Le capital social de la société est de deux millions deux cent mille francs luxembourgeois (LUF 2.200.000,-) représenté par deux mille deux cents parts sociales (2.200) de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune.

Ensuite les comparants agissant en leurs dites qualités, représentant l'intégralité du capital social, se considèrent comme dûment convoqués à la présente assemblée et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée, composée par les associés présents ou représentés ainsi que par 2 membres du comité de gérance pré-nommés agissant pour le compte des sociétés préqualifiées, a déposé entre les mains du notaire instrumentant diverses cessions de parts sociales reçues sous seing privé, datées et signées détenues dans la société TECHNODENT, S.à r.l. ET CIE, société en commandite simple. Ces cessions sont acceptées par l'associée commanditée la société TECHNODENT, société à responsabilité limitée, dont les pouvoirs de signature sont plus amplement spécifiés ci-dessus.

Les originaux de ces cessions après avoir été signés ne varietur par les comparants agissant en leurs dites qualités et par le notaire instrumentant demeureront annexés aux présentes pour être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

L'assemblée, composée par les associés présents ou représentés ainsi que par 2 membres du comité de gérance agissant pour le compte des sociétés préqualifiées, déclare expressément considérer ces cessions comme dûment signifiées à la société.

Les différentes cessions ont été faites contre paiement de montants qui ont été payés avant la signature du présent acte et hors la présence du notaire, ce dont titre, quittance et décharge.

Les différents cessionnaires entreront en jouissance des parts d'intérêts cédées et en supporteront toutes les charges et obligations à partir de ce jour, les différents cédants les subrogeant dans leurs droits.

Deuxième résolution

L'assemblée dûment constituée déclare que la société dénommée TECHNODENT, S.à r.l. ET CIE, société en commandite simple, est propriétaire de l'immeuble suivant:

Désignation

Commune de Dudelange, section C de Dudelange:

Numéro 481/2994, lieu-dit «rue du Commerce», maison-place, contenance 1 a 70 centiares, savoir:

a) en propriété privative et exclusive:

1) le lot no 4, comprenant au troisième étage, un appartement, actuellement laboratoire dentaire, avec hall intérieur, le local du laboratoire dentaire en trois pièces, une salle de séjour, un débarras et un WC séparé, ainsi que le palier liseré en vert-clair sur le plan annexé à l'acte de base avec dans les choses communes une quotité de cent quatre-vingt-et-un Millièmes (181/1.000èmes);

2) le lot no 5, comprenant au quatrième étage, les greniers et combles liserés en orange sur le plan annexé à l'acte de base, avec dans les choses communes une quotité de cent quarante-six Millièmes (146/1.000èmes);

b) en copropriété et indivision forcée:

correspondant à ces éléments privatifs, une quotité dans les choses communes de trois cent vingt-sept millièmes (327/1000èmes) faisant 181/1000 pour le troisième étage et 146 pour le quatrième étage.

Titre de propriété

L'immeuble plus amplement spécifié ci-dessus appartient à la société TECHNODENT, S.à r.l. ET CIE, société en commandite simple pour l'avoir acquis de Madame Charlotte Urbani, aux termes d'un acte de vente immobilière reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Dudelange en date du 31 mars 1992, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg le 14 avril 1992, volume 881, numéro 84.

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, l'assemblée dûment constituée a évalué d'un commun accord la valeur vénale de l'immeuble prédécrit comme suit:

Valeur vénale totale: cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-).

Constatation

L'assemblée dûment constituée déclare que l'immeuble prédécrit appartenant à la société dénommée TECHNODENT, S.à r.l. ET CIE, société en commandite simple, est encore grevé pour un montant de quatre-vingt-dix-neuf mille cent cinquante-sept euros quarante et un cents (EUR 99.157,41) d'une inscription hypothécaire prise au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg le 7 mai 2002, volume 672, numéro 37, en renouvellement de celle y prise au même bureau des hypothèques le 21 mai 1992, volume 441, numéro 173.

Troisième résolution

L'assemblée dûment constituée décide de modifier la monnaie d'expression du capital de francs luxembourgeois en Euros, au taux de conversion officiel de l'UEM qui est de 40,3399 LUF (quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois) pour 1 Euro (un euro), de sorte que le capital social de deux millions deux cent mille francs luxembourgeois (LUF 2.200.000,-) sera de cinquante-quatre mille cinq cent trente-six euros cinquante-huit cents (EUR 54.536,58) et de supprimer la désignation de la valeur des parts.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée dûment constituée décide de modifier en conséquence l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social souscrit est fixé à cinquante-quatre mille cinq cent trente-six euros cinquante-huit cents (EUR 54.536,58), représenté par deux mille deux cents (2.200) parts sociales, sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Toutes ces parts sont actuellement réparties comme suit:

1.- Monsieur Germain Becker, médecin-dentiste, demeurant professionnellement à Dudelange	234
2.- Monsieur Marc Stahl, médecin-dentiste, demeurant professionnellement à Esch-Alzette	234
3.- Monsieur Gérard Decker, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg	234
4.- Monsieur Romain Blum, médecin-dentiste, demeurant professionnellement à Echternach	234
5.- Monsieur Claude Kremer, médecin-dentiste, demeurant professionnellement à Wasserbillig	234
6.- Monsieur Paul Nilles, médecin-dentiste, demeurant professionnellement à Esch-Alzette	234
7.- Madame Brit Schlussnuss, médecin-dentiste, demeurant professionnellement à Dudelange	234
8.- Monsieur Claude Riehl, mécanicien-dentiste, demeurant professionnellement à Dudelange	234
9.- Monsieur Patrick Biesmans, maître mécanicien- dentiste, demeurant professionnellement à Dudelange	234
10.- La société TECHNODENT, société à responsabilité limitée, ayant son siège social à Dudelange	94
Total: deux mille deux cents parts sociales	2.200»

Frais

Les frais, dépenses, charges et rémunérations en relation avec les présentes sont tous à charge de la société.
Plus rien d'autre ne se trouvant à l'ordre du jour, les comparants agissant en leurs dites qualités ont déclaré close la présente assemblée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.
Et après lecture faite et interprétation données aux comparants agissant en leurs dites qualités, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, il ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: G. Becker, G. Decker, B. Schlussnuss, C. Riehl, P. Biesmans, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 janvier 2004, vol. 894, fol. 52, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 janvier 2004.

B. Moutrier.

(007772.3/272/150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

TECHNODENT, S.à r.l. ET CIE, Société en commandite simple.

Siège social: L-3441 Dudelange, 95, avenue Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 19.549.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 janvier 2004.

B. Moutrier.

(007773.3/272/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

SALAGANE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 61.041.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans.
Ruth Donkersloot, employé privé demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, a vu son mandat de commissaire aux comptes renouvelé pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B Boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 31 décembre 2003

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04287. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007856.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.
R. C. Luxembourg B 79.421.

EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire du notaire Frank Molitor de Dudelange du 8 décembre 2003, de la FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A. de L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, enregistrée à Esch-sur-Alzette, le 23 décembre 2003, vol. 881, numéro 74, case 1, que suite à:

- 1) un splitting de trois cent vingt (320) actions existantes en six cent quarante (640) actions nouvelles;
- 2) une cession de parts,

l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à trente-deux mille (32.000,-) euros, divisé en six cent quarante (640) actions d'une valeur nominale de cinquante (50,-) euros chacune.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 21 janvier 2004.

F. Molitor.

(007811.2/223/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

STERLING LUXEMBOURG (NO.4), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 74.826.

In the year two thousand and three, on the sixteenth of December.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of STERLING LUXEMBOURG (4), S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at Luxembourg, incorporated by deed enacted on March 10, 2000, published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 476 of July 5, 2000, inscribed at trade register Luxembourg section B.

The meeting is composed by all its members, owning the two hundred (200) shares with a par value of fifty pounds sterling (GBP 50.-) each, that is to say:

- NRG INTERNATIONAL II Inc., a corporation duly formed and existing under the laws of the state of Delaware and having its principal office at 901 Marquette Avenue Suite 2300, Minneapolis, MN 55402, USA, one hundred shares;
here represented by Mr Patrick Van Hees, lawyer, residing in Messancy (Belgium), by virtue of a proxy, given in Minneapolis, United States of America, on December 3, 2003.

The said proxy, signed ne varietur by the appearer and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities;

and

- NRG INTERNATIONAL LLC, a limited liability company duly formed and existing under the laws of the state of Delaware and having its principal office at 901 Marquette Avenue Suite 2300, Minneapolis, MN 55402, USA, one hundred shares;

here represented by Mr Patrick Van Hees, lawyer, residing in Messancy (Belgium), residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Minneapolis, United States of America, on December 3, 2003.

The said proxy, signed ne varietur by the appearer and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Considering that such plenary meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed, the members request the notary to act what follows:

First resolution

The meeting decides to increase the share capital from ten thousand Pounds Sterling (GBP 10,000.-) to ten thousand one hundred Pounds Sterling (GBP 10,100.-), by the issue of two (2) ordinary shares having a par value of fifty Pounds Sterling (GBP 50.-) each

One new share has been subscribed by NRG INTERNATIONAL II Inc., prequalified, at a total price of three million United States Dollars (USD 3,000,000.-) and one new share has been subscribed by NRG INTERNATIONAL LLC, prequalified, at a total price of three million United States Dollars (USD 3,000,000.-).

The total contribution of six million United States Dollars (USD 6,000,000.-) consists of one hundred Pound Sterling (GBP 100.-) allocated to the capital and five million nine hundred ninety-nine thousand eight hundred twenty-seven United States Dollars (USD 5,999,827.-) allocated to the issue premium.

The shares so subscribed have been paid up by contributions in kind consisting of (i) one Promissory Note of three million United States Dollars (USD 3,000,000.-) issued by NRG ENERGY, Inc., a corporation duly formed and existing under the laws of the state of Delaware and having its principal office at 901 Marquette Avenue Suite 2300, Minneapolis, MN 55402, USA, and (ii) one Promissory Note of three million United States Dollars (USD 3,000,000.-) issued by NRG LATIN AMERICA, Inc., a corporation duly formed and existing under the laws of the state of Delaware and having its principal office at 901 Marquette Avenue Suite 2300, Minneapolis, MN 55402, USA.

The proof of the existence and of the value of the contributed promissory notes has been given to the undersigned notary through a copy of the promissory notes contributed and a statement of the Company's sole manager.

Second resolution

As a consequence of such capital increase, Article 5 of the articles of incorporation is amended and now reads as follows:

«**Art. 5.** The company's capital is fixed at ten thousand one hundred Pounds Sterling (GBP 10,100.-), represented by two hundred and two (202) shares with a par value of fifty Pounds Sterling (GBP 50.-) each.

Each share gives right to a fraction of the assets and profits of the company in direct proportion to the number of shares in existence.»

Expenses

The amount of the capital increase is evaluated at 4.870.129,87 EUR (four million eight hundred seventy thousand one hundred and twenty-nine Euro eighty-seven cents).

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately fifty five thousand Euros.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a German version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the German texts, the English version will prevail.

Folgt die deutsche Übersetzung des vorstehenden Textes:

Im Jahre zweitausenddreie, am sechzehnten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Elvinger, mit Amtssitz in Luxembourg.

Versammelten sich in ausserordentlicher Generalversammlung die Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung STERLING LUXEMBOURG (4), S.à r.l., mit Sitz in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister zu Luxembourg, Sektion B, gegründet gemäss Urkunde vom 10. März 2000, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 476 vom 5 Juli 2000, und zwar:

1.- NRG INTERNATIONAL II Inc., eine Gesellschaft nach dem Recht von Delaware, mit Hauptgeschäftssitz in 901 Marquette Avenue Suite 2300, Minneapolis, MN 55402, USA, Inhaber von einhundert (100) Anteile zu je fünfzig Pfund Sterling (GBP 50.-);

hier vertreten durch Herr Patrick Van Hees wohnhaft in Messancy (Belgien), aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht, ausgestellt am 3. Dezember 2003 in Minneapolis. Die Vollmacht wird nach Unterzeichnung ne varietur durch den Bevollmächtigten und den beurkundenden Notar gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt, um mit derselben einregistriert zu werden

2.- NRG INTERNATIONAL LLC, eine Gesellschaft nach dem Recht von Delaware, mit Hauptgeschäftssitz in 901 Marquette Avenue Suite 2300, Minneapolis, MN 55402, USA, Inhaber von einhundert (100) Anteile zu je fünfzig Pfund Sterling (GBP 50.-),

hier vertreten durch Herr Patrick Van Hees wohnhaft in Messancy (Belgium), aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht, ausgestellt am 3. Dezember 2003 in Minneapolis.

Die Vollmacht wird nach Unterzeichnung ne varietur durch den Bevollmächtigten und den beurkundenden Notar gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Welche Komparenten, erklärend zu handeln in ihrer Eigenschaft als alleinige Gesellschafter der vorbezeichneten Gesellschaft, den amtierenden Notar ersuchten folgende gemäss übereinstimmender Tagesordnung einstimmig gefassten Beschlüsse zu beurkunden wie folgt:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst das Gesellschaftskapital von zehntausend Pfund Sterling (GBP 10.000.-) auf zehntausendeinhundert Pfund Sterling (GBP 10.100.-) zu erhöhen, durch Ausgabe von zwei (2) Anteile mit einem Nennwert von fünfzig Pfund Sterling (GBP 50.-) pro Aktie.

Eine neue Anteil wurde gezeichnet von NRG INTERNATIONAL II Inc. vorgeannt, zu einem Gesamtpreis von drei Millionen Amerikanische Dollar (USD 3.000.000.-) und eine neue Anteil wurde gezeichnet von NRG INTERNATIONAL LLC vorgeannt, zu einem Gesamtpreis von drei Millionen Amerikanische Dollar (USD 3.000.000.-).

Die Gesamteinlage von sechs Millionen Amerikanische Dollar (USD 6.000.000.-) (oder 4.870.129,87 EUR) besteht aus einhundert Pfund Sterling (GBP 100.-) die dem Gesellschaftskapital zugeführt werden und aus fünf Millionen neunhundertneunundneunzigtausendachthundertsiebenundzwanzig Amerikanische Dollar (USD 5.999.827,-) die der Ausgabepremie zugeführt werden.

Das so gezeichnete Anteile wurde eingezahlt durch Sacheinlage von (i) eine Schuldschein von drei Millionen Amerikanische Dollar (USD 3.000.000.-) ausgegeben von NRG ENERGY, Inc., einer Gesellschaft nach dem Recht von Delaware mit Hauptgeschäftssitz in 901 Marquette Avenue Suite 2300, Minneapolis, MN 55402, USA und (ii) eine Schuldschein von drei Millionen Amerikanische Dollar (USD 3.000.000.-) ausgegeben von NRG LATIN AMERICA, Inc., einer Gesellschaft nach dem Recht von Delaware mit Hauptgeschäftssitz in 901 Marquette Avenue Suite 2300, Minneapolis, MN 55402, USA.

Der Beweis der Existenz und des Wertes der eingebrachten Schuldscheine wurde dem unterzeichnenden Notar erbracht durch eine Kopie der Schuldscheine und eine Aussage vom einzigen Geschäftsführer der Gesellschaft.

Zweiter Beschluß

Als Folge der Kapitalerhöhung, den Artikel 5 der Gesellschaftssatzung umzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt zehntausendeinhundert Pfund Sterling (GBP 10.100,-), eingeteilt in zweihundertzwei (202) Anteile zu je fünfzig Pfund Sterling (GBP 50,-).

Jeder Anteil berechtigt zur proportionalen Beteiligung an den Nettoaktiva sowie an den Gewinnen und Verlusten der Gesellschaft.»

Kosten

Die Kosten, welche der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallen, werden auf fünfundfünfzigtausend Euros abgeschätzt.

Worüber Urkunde aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Der amtierende Notar, der englischen Sprache kundig, stellt hiermit fest, daß auf Ersuchen der Erschienen, diese Urkunde in englischer Sprache verfaßt ist, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache und im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, die englische Fassung massgebend ist.

Unterzeichnet: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 66, case 3. – Reçu 48.418,33 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2004.

J. Elvinger.

(007768.3/211/126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

CLIFTON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 50.538.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, a vu son mandat de commissaire aux comptes renouvelé pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B Boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 31 décembre 2003

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04289. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007860.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

PRO SPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 5, Z.A.I. Bourmicht.

R. C. Luxembourg B 81.155.

EXTRAIT

M. Johny Thielen, résidant à 23, rue Mathias Weistroffer, L-1898 Kockelscheuer, a démissionné de sa fonction d'administrateur, le 10 décembre 2003, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PRO SPORT S.A.

J.-M. Schmit

Avocat

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04795. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007891.3/260/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

GIP INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 79.099.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05074, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour GIP INVEST S.A.

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(007878.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

GIP INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 79.099.

En date du 20 janvier 2004, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de nommer:

- M. Edgar Bauschert, GIP INTERNATIONAL S.A., 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

- M. Marc-André Bechet, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

- M. Léon Hilger, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

- M. Hubert Malle, GIP SERVICE-CENTER, GmbH, Niklaus Koch Platz 4, D-54290 Trier.

- Mme Sandra Reiser, FIRST EUROPEAN TRANSFER AGENT S.A., 5, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen.

En qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005.

Pour GIP INVEST S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05072. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007881.3/1126/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

BUSINET HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 75.553.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg, le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée, demeurant à Bertrange, et Marc Lacombe, employé privé, demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, a vu son mandat de commissaire aux comptes renouvelé pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration
tenu à Luxembourg, le 31 décembre 2003*

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04293. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007886.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

BEECH INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 50.885.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg, le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée, demeurant à Bertrange, et Marc Lacombe, employé privé, demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, a vu son mandat de commissaire aux comptes renouvelé pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration
tenu à Luxembourg, le 31 décembre 2003*

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04295. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007887.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

SOCIETE EUROPEENNE D'ISOLATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 88.681.

—
*Extrait des résolutions de la réunion du Conseil d'administration, tenue au siège de la Société le 20 novembre 2003
Première résolution*

Les membres du Conseil d'administration accusent réception de la démission de M. Jean-Marc Theis pour motifs personnels et lui en donne acte.

Deuxième résolution

Les membres du Conseil d'administration ont décidé à l'unanimité de coopter M. Denis Lambert, ingénieur et expert près les Tribunaux, domicilié à Lisieux, en qualité d'administrateur. Le conseil, statutairement composé de trois administrateurs, soumettra cette cooptation en vue d'une approbation définitive lors d'une prochaine assemblée générale à tenir.

Troisième résolution

Les membres du Conseil d'administration ont décidé que les fonctions d'administrateur-délégué restaient dévolues à M. Vincent Le Roy qui peut engager la société par sa seule signature auprès des banques. Les autres administrateurs peuvent engager la société par l'apposition de signature conjointe, conformément aux statuts.

Quatrième résolution

Les membres du Conseil d'administration accusent réception de la démission de Mme Sabine Martin en qualité de commissaire aux comptes pour motifs personnels et lui en donne acte.

Cinquième résolution

Les membres du Conseil d'administration ont décidé à l'unanimité de coopter M. Jean-Marc Faber, expert comptable, domicilié à Luxembourg, en qualité de commissaire aux comptes. le conseil, statutairement composé de trois administrateurs, soumettra cette cooptation en vue d'une approbation définitive lors d'une prochaine assemblée générale à tenir.

Fait à Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04547. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008314.3/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

BUILDING MANUFACTURING PRODUCTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.909.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués, les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, a vu son mandat de commissaire aux comptes renouvelé pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 31 décembre 2003

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'administrateur-délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04296. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007890.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

BATICHIMIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 22, rue de Cessange.
R. C. Luxembourg B 36.954.

EXTRAIT

M. Johny Thielen, résidant à 23, rue Mathias Weistroffer, L-1898 Kockelscheuer et M. Christophe Wagner, résidant à 15, rue de la Fontaine, L-4447 Soleuvre, ont démissionné de leur fonction de gérant, le 10 décembre 2003, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BATICHIMIE, S.à r.l.

J.-M. Schmit

Avocat

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04786. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007894.3/267/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

DISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 45.619.

*Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire le 4 avril 2002
tenue extraordinairement au siège social le 27 octobre 2003*

1. L'assemblée générale accepte la démission de l'administrateur Mr Flavio Marzona avec effet immédiat, et nomme en son remplacement Mme Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques, demeurant à Luxembourg.

2. L'assemblée générale accepte la démission du commissaire aux comptes QUEEN'S HOLDING LLC avec effet immédiat et nomme en son remplacement TOWERBEND LIMITED.

3. L'assemblée renouvelle les mandats des administrateurs Mme Luisella Moreschi, Mme Patricia Jupille et Mme Frédérique Vigneron, ainsi que celui du commissaire aux comptes TOWERBEND LIMITED avec date d'effet au 6 avril 1999 et ce jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'an 2005.

Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Pour DISE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2003, réf. LSO-AK00889. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007958.3/744/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

ETABLISSEMENTS HOFFMANN-SCHWALL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5888 Alzingen, 586, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 29.171.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2003 a décidé d'élire M. Fabrice Maschiella, résidant à 33, impasse F. D'Arlandes, F-57155 Marly / Metz, France, né le 17 juin 1955 à Terni, Italie, M. Armand Sagrillo, résidant à 3, impasse Ile-de-France, F-57330 Hettange-Grande, France, né le 28 février 1967 à Dudelange, Grand-Duché de Luxembourg et M. Claude Wagner, résidant à 2, rue d'Eschweiler, 6955 Rodenbourg, Grand-Duché de Luxembourg, né le 12 mars 1965, Esch-sur-Alzette, nouveaux administrateurs, en remplacement des anciens administrateurs pour la durée d'un an.

L'assemblée générale a décidé d'autoriser le conseil d'administration de nommer M. Claude Wagner, administrateur-délégué avec pouvoir d'engager la société par sa signature seule.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ETABLISSEMENTS HOFFMANN-SCHWALL S.A.

J.-M. Schmit

Avocat

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04789. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007897.3/267/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

I.T.G., INTERNATIONAL TRAVEL GARDEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 11, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 33.719.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01792, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

I.T.G., S.à r.l.

Signature

(007959.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

LARIOS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 58.279.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg, le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués Monsieur Gabriel Jean, demeurant à Luxembourg et les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, et au commissaire aux comptes révoqué la société MARBLEDEAL LIMITED, avec siège social au 120, N1 6AA, London, (GB) de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, Ruth Donkersloot, employée privée, demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé, demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, a été nommé commissaire aux comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration
tenu à Luxembourg, le 31 décembre 2003*

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04384. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008053.3/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

OvB PUBLISHING, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 13, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 66.056.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02353, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 janvier 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(007403.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

OvB PUBLISHING, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 13, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 66.056.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02349, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 janvier 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(007410.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

OvB PUBLISHING, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 13, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 66.056.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02347, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 janvier 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(007412.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

OvB PUBLISHING, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5445 Schengen, 1C, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 66.056.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02345, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 janvier 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(007421.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

BILBO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 33.546.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que le siège social de la société est désormais situé au 25B Boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04291. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007871.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

BECOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 70.467.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que le siège social de la société est désormais situé au 25B Boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04292. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007880.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

MY FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 58.527.

—
Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 janvier 2004, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Carletto Biolcati, Joint Deputy Manager, BANCHE POPOLARIE UNITE, Via della Moscova 33, I-20121 Milan.

- Monsieur Diego Paolo Cavrioli, Central Manager, BANCHE POPOLARIE UNITE, Via della Moscova 33, I-20121 Milan.

- Monsieur Giorgio Ricchebuono, Deputy General Manager and Financial Director, BANCHE POPOLARIE UNITE, Via della Moscova 33, I-20121 Milan.

- Monsieur Maurizio Scarica, Responsable Foreign and Mutual Funds and Sicav, BANCHE POPOLARIE UNITE, Via della Moscova 33, I-20121 Milan.

- Monsieur Francesco Tuccari, Joint General Manager, BANCHE POPOLARIE UNITE, Via della Moscova 33, I-20121 Milan.

- Monsieur Germano Volpi, Senior Deputy General Manager, BANCHE POPOLARIE UNITE, Via della Moscova 33, I-20121 Milan.

Pour MY FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05091. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007889.3/1126/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

MEESPIERSON INVESTMENTS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.116.

—
L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 20 octobre 2003 a pris acte de la démission de ses fonctions d'administrateur de Monsieur Bart de Haas et n'a pas procédé à son remplacement.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

Monsieur Bas Schreuders, 59 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Hans de Graaf, 59 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Maarten van de Vaart, 59 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Le mandat du Commissaire aux Comptes:

KPMG AUDIT, Société civile, 31 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg,

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2003.

Pour MeesPierson INVESTMENTS (LUXEMBOURG) S.A.

H. de Graaf

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2004, réf. LSO-AM02453. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008015.3/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

NAFTA TRADING INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 84.292.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04748, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Signature.

(008446.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

NAFTA INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 84.151.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04747, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Signature.

(008450.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

INF INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 84.720.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04734, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Signature.

(008454.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

FILUXA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 11.244.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04443, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Signature.

(008459.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

COSTA BRAVA PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 120.000,- NOK.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 63.819.

Suite aux décisions de l'Associé Unique prises en date du 14 novembre 2003,

- a été nommée aux fonctions de Gérant MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg en remplacement de UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.;

- le siège social de la société a été transféré au 59, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2004.

Pour COSTA BRAVA PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l.

MONTEREY SERVICES S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04535. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008066.3/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

NAFTA FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 85.014.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04732, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Signature.

(008465.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

REDOV S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 49.239.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03685, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2004.

Signature.

(008468.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

THISER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 63.854.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2004, réf. LSO-AM03234, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

Signature.

(008482.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

SECURITAS DeMilo, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 12.500,- EUR.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 77.393.

Suite aux décisions prises par l'Associé Unique en date du 22 décembre 2003:

- ont été acceptées les démissions de leurs fonctions de gérant de:

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. avec effet au 2 janvier 2002. Décharge pleine et entière lui a été donnée pour l'exercice de ses fonctions jusqu'au 2 janvier 2002.

Monsieur Sorrell Mathes avec effet au 3 avril 2003. Décharge pleine et entière lui a été donnée pour l'exercice de ses fonctions jusqu'au 3 avril 2003.

Monsieur Michael Cuddy avec effet au 2 janvier 2003. Décharge pleine et entière lui a été donnée pour l'exercice de ses fonctions jusqu'au 2 janvier 2003.

Monsieur John A. Franklin avec effet au 31 janvier 2003. Décharge pleine et entière lui a été donnée pour l'exercice de ses fonctions jusqu'au 31 janvier 2003.

- a été acceptée la nomination aux fonctions de gérant, avec effet au 1^{er} février 2003 et jusqu'au 8 septembre 2003 de Monsieur John F. Shettle, Jr, né à Baltimore USA, le 13 octobre 1954 et demeurant à 4710 Roland Avenue, Baltimore, MD 21210, USA. Décharge pleine et entière lui a été donnée pour l'exercice de ses fonctions jusqu'au 8 septembre 2003.

- a été nommé aux fonctions de gérant pour une période indéterminée et, avec effet au 8 septembre 2003, Monsieur Hans Mehn né à Santa Monica (Californie), le 27 mars 1971 et demeurant à Gladbachstrasse 110, CH-8022 Zürich.

- le siège social de la société a été transféré au 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg avec effet au 4 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04457. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008030.3/029/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

HAZAK INVEST S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 64.396.

Messieurs John Seil, Luc Hansen et Edmond Ries ont démissionné de leurs mandats d'administrateurs avec effet au 16 janvier 2004.

MONTBRUN REVISION, S.à r.l. a également démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet au 16 janvier 2004.

Le siège de la société est dénoncé avec effet au 16 janvier 2004.

Luxembourg, le 19 janvier 2004.

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE

Domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05016. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008484.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

METHUSALA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 8.513.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02124, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2004.

Signature.

(008485.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

GLOBAL REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 80.159.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02129, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2004.

Signature.

(008486.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

ARISTOTELES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 89.381.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02322, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2004.

Signature.

(008487.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

NOVA EDITIOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 89.509.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 octobre 2003 tenue au siège social

1. L'assemblée générale accepte la démission de l'administrateur Mr Roberto Allocca avec effet immédiat, et nomme en son remplacement Mr Arnaldo Rossi, expert-comptable, demeurant à I-Rome.

2. L'assemblée générale nomme aux fonctions de Président du Conseil d'Administration Mr Arnaldo Rossi.

Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour NOVA EDITIOR S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03022. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007962.3/744/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

FPY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 81.765.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2004, réf. LSO-AM03231, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

Signature.

(008489.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

GLOBAFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 9.962.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2004, réf. LSO-AM03236, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

Signature.

(008491.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

GRISU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 79.229.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2004, réf. LSO-AM03243, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

Signature.

(008494.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

SELDOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 73.950.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02120, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2004.

Signature.

(008496.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

NEVIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.362.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 8 janvier 2004

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Mario Iacopini de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil d'administration décide de coopter, en remplacement de l'administrateur:

- Monsieur Stefano Ciccarello, né le 16 septembre 1966 à Rome (Italie), demeurant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat aura la même échéance que celui de son prédécesseur, et se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2004, statuant sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05546. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008274.3/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

LA CHOUETTE (IMMOBILIERE) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 65.617.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02318, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2004.

Signature.

(008499.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

COMPAGNIE DE FLORIDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 65.277.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02316, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2004.

Signature.

(008501.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

OLEX S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 63.469.

Avec effet au 15 janvier 2004, Messieurs Eric Magrini et Gérard Matheis se sont démis de leurs mandats d'administrateur et la société à responsabilité limitée KPMG FINANCIAL ENGINEERING a résilié le contrat de domiciliation.

Luxembourg, le 15 janvier 2004.

Pour avis sincère et conforme

Pour OLEX S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05189. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008999.3/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

NORDBAU IMMOBILIEN S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Boxhorn.
H. R. Luxemburg B 97.294.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom 9. Mai 2003

Punkt 1

Nach Verlesung des Geschäftsberichtes vom Verwaltungsrat und des Prüfungsberichtes vom Abschlussprüfer, welche ordnungsgemäss allen Aktionären zwei Wochen vor der Generalversammlung zugänglich waren, werden diese von der Generalversammlung einstimmig angenommen.

Punkt 2

Nach Kenntnisnahme des Geschäftsberichtes vom Verwaltungsrat und des Prüfungsberichtes vom Abschlussprüfer, erteilt die Generalversammlung einstimmig ihr Einverständnis zu der Bilanz und der Gewinn- und Verlustrechnung zum 31. Dezember 2002, die beide in der vom Verwaltungsrat vorgelegten Form angenommen werden.

Die Versammlung beschliesst, den Jahresverlust von Euro 164,03 wie folgt zu verwenden:

Jahresergebnis	- 164,03
Verwendbare Ergebnisse	- 164,03
Ergebnisvortrag 2003	- 164,03

Punkt 3

Dem Verwaltungsrat und dem Abschlussprüfer wird einstimmig Entlastung für ihre im Verlaufe des Berichtsjahres ausgeübte Tätigkeit erteilt.

Für gleichlautenden Auszug

Unterschrift

Der Vorsitzende der Ordentlichen Generalversammlung

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03839. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(007990.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

B & R, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1261 Luxembourg, 101, rue de Bonnevoie.
R. C. Luxembourg B 41.596.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01778, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

B & R, S.à r.l. (Luxembourg)

Signature

(007977.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

REGINA HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 75.615.

Extraits des résolutions prises lors du Conseil d'Administration

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion tenue en date du 17 novembre 2003, la résolution suivante a été prise.

Le Conseil d'Administration décide d'accepter la démission en tant qu'administrateurs de Madame Sandrine Klusa et Madame Patricia Jupille et nomme en leur remplacement Madame Claudia Gentile et Madame Alessandra Gentile, demeurant à I-Rome.

Leurs mandats s'achèveront avec celui de l'autre administrateur à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de 2005. Luxembourg, le 17 novembre 2003.

Pour REGINA HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2003, réf. LSO-AL00967. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007998.3/744/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

REGINA HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 75.615.

Extraits des résolutions prises lors du Conseil d'Administration

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 19 janvier 2004 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a été décidé:

- de nommer en qualité d'administrateur-délégué Madame Luisella Moreschi.

Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour REGINA HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04874. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008004.3/744/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

GRAND HOTEL BILLIA HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.170.

Extraits des résolutions prises lors du Conseil d'Administration

Par décision du Conseil d'Administration lors de la réunion du 26 septembre 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a été décidé:

1. de transférer le siège social de la société au 17, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

Fait à Luxembourg, le 26 septembre 2003.

GRAND HOTEL BILLIA HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2004, réf. LSO-AJ00689. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008010.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

TTI PARTICIPATIONS S.A., Aktiengesellschaft.
Gesellschaftssitz: L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves.
H. R. Luxemburg B 62.181.

—
Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom 4. Juni 1999

Punkt 1

Nach Verlesung des Geschäftsberichtes vom Verwaltungsrat und des Prüfungsberichtes vom Abschlussprüfer, welche ordnungsgemäss allen Aktionären zwei Wochen vor der Generalversammlung zugänglich waren, werden diese von der Generalversammlung einstimmig angenommen.

Punkt 2

Nach Kenntnisnahme des Geschäftsberichtes vom Verwaltungsrat und des Prüfungsberichtes vom Abschlussprüfer, erteilt die Generalversammlung einstimmig ihr Einverständnis zu der Bilanz und der Gewinn- und Verlustrechnung zum 31. Dezember 1998, die beide in der vom Verwaltungsrat vorgelegten Form angenommen werden. Die Versammlung beschliesst, den Jahresgewinn 1998 wie folgt zu verwenden:

Jahresergebnis 1998	23.088,-
Einstellung in die gesetzliche Rücklage	1.252,-
Einstellung in die immunisierte Rücklage	21.500,-
Ergebnisvortrag per 1. Januar 1999	336,-

Punkt 3

Dem Verwaltungsrat und dem Abschlussprüfer wird einstimmig Entlastung für ihre im Verlaufe des Berichtsjahres ausgeübte Tätigkeit erteilt.

Für gleichlautenden Auszug

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03835. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(007999.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

N.S.B., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1274 Luxembourg, 35, rue des Bruyères.
R. C. Luxembourg B 50.963.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM03111, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Signature.

(008001.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

**SOCIETE DE REALISATION ET DE CONSTRUCTIONS IMMOBILIERES LUXEMBOURG S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-2610 Luxembourg, 160, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 73.198.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01796, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

S.R.C.L. S.A.

Signature

(008006.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

AURODUR LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.
R. C. Luxembourg B 84.229.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM03106, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Signature.

(008018.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

ECO ELECTRICA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 1.000.000,- LUF.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 67.948.

—
Madame Marthe Spikes, demeurant au 18101, Von Karman Avenue, CA 92612 Irvine, USA, gérant de classe A de la société ECO ELECTRICA, S.à r.l., a démissionné de ses fonctions avec effet au 13 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2004.

Pour ECO ELECTRICA, S.à r.l.

H. de Graaf

Gérant B

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04458. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008024.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

R.I.C. S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 34.992.

—
Avec effet au 13 janvier 2004, la société BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. (anc. CREGELUX, CREDIT GENERAL DU LUXEMBOURG S.A.), 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a dénoncé le domicile établi en ses locaux de la société anonyme holding R.I.C. S.A.

Avec effet au 13 janvier 2004, Monsieur Carl Speecke, Monsieur Hans de Graaf et Monsieur Maarten van de Vaart, ont donné démission de leurs fonctions d'administrateur. Le 13 janvier 2004, COMCOLUX S.A., 123, Avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg a donné démission de sa fonction de commissaire aux comptes, pour l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2003.

Luxembourg, le 13 janvier 2004.

Pour R.I.C. S.A.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04455. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008026.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

CAROS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 85.358.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg, le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée, demeurant à Bertrange, et Marc Lacombe, employé privé, demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

La société LUXOR AUDIT, S.à r.l., avec siège social au 188, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, a vu son mandat de commissaire aux comptes renouvelé pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration
tenu à Luxembourg, le 31 décembre 2003*

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04298. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008029.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

RAMLEY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 45.888.

—
Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 6 novembre 2003

Le 6 novembre 2003, les membres du conseil d'administration de la société RAMLEY S.A. (ci-après «la Société»), avec siège social au 3, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, ont pris les résolutions suivantes:

- Transfert du siège social de la Société au 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04464. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008037.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

RETROFEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 6, Kellereiwee.
R. C. Luxembourg B 82.701.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03821, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour la société RETROFEN, S.à r.l.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(008040.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

QUARK LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 62.309.

—
Suite à une décision prise lors d'une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 10 novembre 2003, le siège social de la société a été transféré du 12-16 Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au 59 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour QUARK LUXEMBOURG, S.à r.l.

C. Speecke

Gérant B

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04493. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008041.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

BEAURITZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 84.264.

—
L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 15 décembre 2003 a appelé aux fonctions de Commissaire aux Comptes ELPERS & CO REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., 11 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en remplacement de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2003.

Pour BEAURITZ S.A.

B. Schreuders

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04529. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008059.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

**PLANZENCENTER J.P. BREININGER CITY CONCORDE, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 80, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 64.243.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03560, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 21 janvier 2004.

Pour PLANZENCENTER J.P. BREININGER CITY CONCORDE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

V. Roman

(008089.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

BONDANI ET CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 139, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 16.397.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03607, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 21 janvier 2004.

Pour BONDANI ET CIE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

V. Roman

(008091.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

JOVIALIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 80, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 50.934.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03573, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 21 janvier 2004.

Pour JOVIALIS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

V. Roman

(008096.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

MULTI FINANCE AND INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 12, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 18.605.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 10 décembre 2003, les mandats des administrateurs:

- Monsieur Hisham H. Abdullatif, Suite 203, Al Khaleej Commercial Building, Tamaneen Street, PO Box 7170, Ryadh 11462, Arabie Saoudite,

- Monsieur Marwan H. Abdullatif, Phase 4, Jeddah Industrial Zone, Road N° 405, Street #404, PO Box 30263, Jeddah 21477, Arabie Saoudite,

- Monsieur Sheikh Hussein Abdullatif, Suite 203, Al Khaleej Commercial Building, Tamaneen Street, PO Box 7170, Ryadh 11462, Arabie Saoudite,

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04504. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008045.3/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

MOGEBA, LIGHT AND SOUND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4985 Sanem, 18, rue des Peupliers.
R. C. Luxembourg B 56.202.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03575, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 21 janvier 2004.

Pour MOGEBA, LIGHT AND SOUND, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

V. Roman

(008097.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

IDEA LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5573 Remich, 6, Montée Saint Urbain.
R. C. Luxembourg B 65.914.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03581, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 21 janvier 2004.

Pour IDEA LUX, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

V. Roman

(008101.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

R + F MENUISERIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Kayl, 70, rue de Tétange.
R. C. Luxembourg B 35.943.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04923, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Signature

Le gérant

(008175.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

BI.CI.DI. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.711.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 17 juillet 2003 a appelé, avec effet au 3 juin 2003, aux fonctions d'administrateur UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27 Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Edward Bruin. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Puis cette Assemblée a appelé aux fonctions de Commissaire aux Comptes, avec effet à l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2003, la FIDUCIAIRE INTERNATIONALE S.A., 6-12 rue du Fort Wallis, L-2016 Luxembourg, en remplacement de COMCOLUX S.A. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

Monsieur Marco Dari, 50 Viale Tunisia, I-20123 Milan, Italie,

Monsieur Moysse Dargaa, 59 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Madame Sabine Plattner, 59 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2004.

Pour BI.CI.DI. INTERNATIONAL S.A.

S. Plattner

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04512. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008049.3/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

ANYWAY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 28, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 90.057.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04931, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2003.

Signature

Le gérant

(008176.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

KYROS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 47.993.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg, le 31 décembre à 9.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, a vu son mandat de commissaire aux comptes renouvelé pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B Boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 31 décembre 2003

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04337. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008177.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

FORTIS L CAPITAL, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 49.137.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement anticipativement le 11 décembre 2003, les mandats des administrateurs:

Monsieur Alphonse Kirchen, 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg.

Monsieur André Hoffmann, 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg.

Monsieur Carlo Lessel, 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg.

Monsieur Philippe Goosse, 3, Montagne du Parc, B-1000 Bruxelles,

ont été renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes se terminant au 30 juin 2004.

Le mandat du Commissaire aux Comptes:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., réviseur d'entreprises, 400, route d'Esch, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg,

a été renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes se terminant au 30 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Pour FORTIS L CAPITAL

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04514. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008055.3/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

CEMUR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 53.608.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg, le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée, demeurant à Bertrange, et Marc Lacombe, employé privé, demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, a vu son mandat de commissaire aux comptes renouvelé pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration
tenu à Luxembourg, le 31 décembre 2003*

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04300. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008039.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

LA MILANESE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dudelange, 5-11, rue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 35.294.

—
Le bilan arrêté au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03534, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 21 janvier 2004.

Pour LA MILANESE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

V. Roman

(008205.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

PATRIFAM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 31.932.

—
Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 16 mai 2002, les mandats des administrateurs:

Monsieur Paul Frans Van Hool, 309 Mechelsesteenweg, B-2500 Lier,

Monsieur Carl Speecke, 59 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Maarten van de Vaart, 59 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Le mandat du Commissaire aux Comptes:

ELPERS & CO REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., 11 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2003.

Pour PATRIFAM

C. Speecke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04532. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008063.3/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

SAMIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 52.890.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg, le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués Monsieur Gabriel Jean, demeurant à Luxembourg et les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, Ruth Donkersloot, employée privée, demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé, demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, a vu son mandat de commissaire aux comptes renouvelé pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration
tenu à Luxembourg, le 31 décembre 2003*

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04405. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008046.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

ROMED INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 44.725.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05361, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(008220.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

GARMOND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 62.275.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 8 janvier 2004

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Mario Iacopini de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil d'administration décide de coopter, en remplacement de l'administrateur:

- Monsieur Pietro Feller, né le 25 octobre 1974 à Milan (Italie), demeurant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat aura la même échéance que celui de son prédécesseur, et se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2004, statuant sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05542. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008276.3/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

GOLD WOOD INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 57.256.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg, le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués Monsieur Gabriel Jean, demeurant à Luxembourg et les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, et au commissaire aux comptes révoqué la société MARBLEDEAL LIMITED, avec siège social au 120, N1 6AA, London, (GB) de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, Ruth Donkersloot, employée privée, demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé, demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, a été nommé commissaire aux comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration
tenu à Luxembourg, le 31 décembre 2003*

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04394. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008050.3/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

FABO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.293.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg, le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée, demeurant à Bertrange, et Marc Lacombe, employé privé, demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

La société LUXOR AUDIT, S.à r.l., avec siège social au 188, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, a vu son mandat de commissaire aux comptes renouvelé pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration
tenu à Luxembourg, le 31 décembre 2003*

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04317. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008057.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.
